



Résidences « simples » MODE d'EMPLOI

Depuis plusieurs années, Le Nombriil du Monde reçoit des demandes de compagnies en recherche de résidences de création. Fidèle à son engagement et à sa mission de soutien, il a ainsi fait le choix d'accompagner le travail de création de plusieurs artistes / compagnies en proposant « simplement » un lieu de résidence et des « endroits » de confrontation et d'échange avec les publics.

Chacune de ces résidences est vue comme prétexte à rencontres et suppose la mise en lien des personnes du territoire avec les artistes et leur création.

Ce document a pour objet de donner, en un seul coup d'œil, une idée de ce qu'est l'expérience résidence « simple » au Nombriil du Monde.

Critères choix de artistes / cies accueilli.e.s

- **Domaine artistique**

Le Nombriil du Monde est un lieu identifié du conte et des arts de la parole cependant, les accueils en résidence ne sont pas réservés à des cies évoluant dans ce domaine.

- **Localisation**

Du fait de son inscription dans la région Nouvelle-Aquitaine, le Nombriil du Monde favorise les Cies implantées dans cette région mais ne ferme pas la porte à des Cies hors région.

Action culturelle

- **Sortie de résidence et/ou temps face public**

Le Nombriil du Monde se plaît à pratiquer le donnant/ donnant. Selon le projet travaillé en résidence, son état d'avancement, les besoins de la cie, ce temps de résidence peut donner lieu à un temps « satellite » (à construire ensemble) qui peut s'inscrire dans les actions culturelles, touristiques ou EVS portées par le Nombriil du Monde.

Finances

- **Contrepartie financière**

Le Nombriil du Monde ne demande aucune contrepartie financière pour cet accueil en résidence. Il est à noter que ce type d'accueil n'engage en aucun cas la structure dans une diffusion du projet travaillé et/ou dans une démarche de pré-achat.

Planning

- **Nombre d'accueil annuel**

Le nombre d'accueil est limité annuellement selon :

- Les disponibilités du lieu de résidence (priorité est donnée au propriétaire et aux besoins relatifs à la production (saison et dispositifs d'accompagnement)).
- Les disponibilités de l'équipe en charge de la gestion du lieu.

Les engagements de chaque partie

Ceux du Nombriil du Monde

- Mise à disposition du lieu de résidence à titre gracieux
- Communication sur la présence de l'artiste en résidence
- Montage et coordination d'un temps de présentation public.
 - Si le projet s'y prête = prétexte à projet inscrit dans le cadre des actions culturelles, touristiques ou de l'EVS.

Ce que le Nombriil ne prend pas en charge

- Les frais de transport
- Les frais de restauration
- Les salaires des artistes et techniciens présents en résidence

Ceux de la cie accueillie

- Mention du Nombriil du Monde en tant que lieu de résidence, sur toute communication relative au projet.
- Si temps « satellite » programmé : communication sur ce temps dans ses réseaux.
- Le respect du lieu et des règles d'occupation des espaces mis à disposition.

Modalités de demandes

- Les demandes sont à formuler par mail (direction@nombriil.com) auprès du Nombriil du Monde au moins 6 mois avant la période pressentie.
- Un dossier présentant le projet concerné par la résidence est à joindre à la demande.
- Le tout sera encadré par une convention de résidence qui doit être signée par les 2 parties.

Documents complémentaires

- Modèle de convention de résidence
- Description du lieu de résidence
- Charte du lieu de résidence

Ils ont déjà testé et approuvé (plusieurs fois même pour certains !) :

Cie L'Homme debout, Cie Chape de lune, Cie La Grande Ourse, la coopérative OZ/ Particule, Cie La Flambée, Clotilde Gilles, Cie le Zébrophone, Cie Rouge Cheyenne, Cie la Bravache, David Sire, Cie la Tectonique des flaques, Cie L'homme à la tête pieds nus, Noémie Truffaut, Christelle Morisset, Pascale Rambeau....

Contact

Le Nombriil du Monde

7, rue des Merveilles

79130 POUGNE-HERISSON

direction@nombriil.com / 05 49 64 19 19

